

REUNION DU 8 NOVEMBRE 2010

Convocation : 28 octobre 2010

Affichage : 10 octobre 2010

L'an deux mille dix, le huit novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-huit octobre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Étaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

Absent excusé : OLIVIER Christine (pouvoir donné à COTTEBRUNE Serge)

Secrétaire de séance : COLARD Antoinette

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 27 septembre 2010, celui-ci est adopté à l'unanimité.

URBANISME

Déclarations Préalables :

- LAUGEL Guillaume – 14 Les Boulays : Création d'une ouverture de porte de garage.
- PITET Nicolas – 7 Les Corbières : Ouverture de châssis de toit.
- LERICHE Franck – 16 Le Rocher : Pose de panneaux photovoltaïques.
- COIPEL Pierre – 38 Le Cable : Réfection de toiture d'une étable.

Permis de Construire :

- PAIRE Gérald – 39 Les landes : Construction d'un appentis.

PARKING MAIRIE

Gilbert FLEURY présente à l'assemblée l'avant-projet proposé par le cabinet « Pottier – De Boursetty ». Celui-ci ne correspondant pas exactement à ce qui était initialement prévu, la commission voirie se réunira le mercredi 10 novembre à 18h00 pour en rediscuter. Par ailleurs, afin de financer ces travaux, des subventions seront demandées, au titre des amendes de police, de la Dotation Globale d'Équipement, et de la réserve parlementaire. Les dossiers seront établis une fois l'avant-projet validé.

VOIRIE

- Travaux aux « Bertrands » : Un courrier a été envoyé à l'entreprise « Meslin » pour lui demander de terminer les travaux d'évacuation des eaux pluviales.
- Élargissement RD 352 : Les acquisitions ont été finalisées par la commune, et un courrier a été envoyé au Département afin de leur dire de prévoir les travaux. La programmation 2011 n'a pas encore été faite, et il n'est pas sûr que ces travaux soient prévus au programme.

MARCHÉ VOIRIE 2009 : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Dans le cadre du projet d'amélioration de la voirie communale pour l'année 2009, les membres du conseil décident de faire appel à un maître d'œuvre afin de mener à bien le projet. Il sera chargé du lancement du projet et du suivi technique et administratif des travaux. L'estimation des travaux faite par la Direction Départementale des Transports et de la Mer étant d'environ 88 000 € TTC, le montant des honoraires du Maître d'œuvre ne devraient pas dépasser 9 000 €.

Par conséquent, Monsieur le Maire est autorisé à lancer un avis d'appel public à la concurrence selon la procédure adaptée.

ALIÉNATION ET VENTE D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL AUX EUSTACE

Le conseil municipal décide d'aliéner et de vendre une partie du chemin rural aux Eustace, au profit de M Besq et Mme Hayet, afin de régulariser la situation.

TERRAINS SITUÉS SUR LA ZONE ARTISANALE DES CHEVRES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la possibilité pour la commune d'acquérir une parcelle viabilisée sur la Zone Artisanale des « Chèvres » en contrepartie de la cession des terrains qui lui seront rétrocédés par le Département suite aux travaux du virage des « Chèvres ». Une rencontre s'est tenue avec le titulaire du Permis d'Aménager de cette zone, et une proposition a été faite à la commune pour un échange entre 5000 m² de surface non-viabilisée contre une parcelle viabilisée de 2500 m².

Le Conseil Municipal donne son accord pour cet échange, également appelé « dation ».

ACHAT DE TERRAINS DANS LE BOURG

Monsieur le Maire quitte la séance.

Mme GONZATO propose au conseil de mandater l'Établissement Public Foncier de Normandie pour négocier et acheter la parcelle située dans l'angle en face de l'entrée principale du cimetière, cadastrée Section A N°2286, et d'une superficie de 4393 m². Cette parcelle avait été estimée à 80 000 € par le service des Domaines.

L'assemblée donne son accord et autorise Mme GONZATO à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à cette transaction.

Monsieur le Maire reprend la séance.

BÂTIMENTS

- Enduit presbytère : Les travaux sont en cours d'exécution.
- Cimetière : La barrière a été livrée la semaine dernière.

MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE : LOT N°4

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre fin au lot N°4 du marché de rénovation et d'extension de la salle polyvalente. En effet, les travaux n'ont pas été entièrement terminés, mais cela n'empêche pas le bon fonctionnement de cette salle.

Ce lot serait alors clôturé, la dernière facture ne serait pas payée par la mairie et l'entreprise ne récupérerait pas la retenue de garantie, dans la mesure où le procès verbal de réception ne sera jamais signé. Le montant de la moins-value du marché est de 2900,85 €.

L'assemblée, à l'unanimité, donne son accord.

STADE

Une réunion s'est tenue le 21 octobre avec les dirigeants du Club de football et les maires des communes participant aux frais de fonctionnement des stades de Tollevast et de Hardinvast.

Un devis pour la réfection du terrain par l'entreprise ACTP sera prévu au Budget 2011, d'un montant de 3600 € TTC.

L'éclairage devient de plus en plus obsolète, et un devis est proposé par l'entreprise ETDE à hauteur de 15502 € HT. Si les fonds peuvent être dégagés lors de l'élaboration du Budget 2011, une procédure adaptée sera éventuellement lancée.

Par ailleurs, des aménagements seraient à prévoir dans l'éventualité où l'équipe première serait promue en division supérieure, concernant la pose d'une main courante sur l'ensemble du terrain et l'extension des vestiaires. Mais des dérogations sont possibles, et il faut savoir que le stade de Hardinvast est aux normes pour la division supérieure, et une réorganisation des matches permettrait de ne plus avoir de contraintes au niveau du stade de Tollevast.

TARIFS DU RATICIDE

Le Conseil Municipal, décide de fixer le montant du sac de raticide à 1,50 € à compter du 1^{er} janvier 2011.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DE LA VAISSELLE

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de location des salles communales et de la vaisselle à comme suit :

Maison du Sonneur : Weekend : 110 € + 25 € de chauffage
 Journée : 55 € + 15 € de chauffage
 Caution : 350 €
 Vaisselle : 0,80 € le couvert

Salle Polyvalente : Weekend : 120 € + 25 € de chauffage
 Caution : 350 €
 Vaisselle : 0,80 € le couvert

Casse ou perte de pièces de vaisselle :

| Pièce de vaisselle | Prix actuel | Prix proposé à compter du 01/01/2011 |
|---------------------------------|-------------|--------------------------------------|
| Assiette | 1.52 € | 2.00 € |
| Verre / coupe / tasse | 1.52 € | 2.00€ |
| Fourchette / Couteau / Cuillère | 0.76 € | 1.00 € |
| Plat | 15.24 € | 20.00 € |
| Carafe | 7.62 € | 8.00 € |
| Cafetière | 15.24 € | 20.00 € |
| Corbeille à pain | 6.10 € | 7.00 € |
| Légumier inox | 12.20 € | 15.00 € |
| Soupière | 15.24 € | 20.00 € |

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2011.

CONVENTION PISCINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Les enfants des écoles primaire et maternelle de Tollevast vont bénéficier d'une cinquantaine de séances de piscine au cours de l'année scolaire 2010-2011.

Les membres du Conseil Municipal :

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer la convention de paiement trimestriel pour la mise à disposition de la piscine Chantereyne de Cherbourg-Octeville pour la période de septembre 2010 à juillet 2011.

ACCEPTENT de prendre en charge la dépense estimée à 55 € X 50 séances = 2750 €, qui sera prélevée sur l'article 6558 du Budget.

DEMANDE DE SUBVENTION DU LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE DE CHERBOURG

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 40 €uros (40 € x 1 enfant) au Lycée Maritime et Aquacole de Cherbourg au titre de leur foyer social des jeunes, qui organise différentes activités parascolaires : sorties, séjours, visites ...

Un élève de notre commune est concerné.

La dépense sera prélevée sur l'article 6574 du budget 2010.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Téléthon : comme chaque année, une ballade nocturne est organisée sur Tollevast. Des dépliants seront déposés dans les boîtes à lettres pour cette activité ainsi que pour toutes celles organisées par les communes de la CCDD.
- CLIC : Une enquête est en cours sur la commune concernant les besoins des personnes âgées de 65 ans et plus. En fonction des résultats, des actions seront menées pour améliorer leur quotidien.
- Maneo – Transport de proximité : Il est en fonctionnement mais est, par manque de publicité, encore très peu utilisé. Il est rappelé aux habitants intéressés que des renseignements peuvent être pris auprès de la CCDD.
- Tollevast Se Bouge pour l'École : Lors de l'assemblée générale, l'association a annoncé un don à la coopérative scolaire de 6000 € pour l'année scolaire 2010 – 2011.
- Recensement : Le recensement aura lieu en début 2011.
- Réunion organisée à Hardinvast : Le 23 novembre à 20h30, une réunion aura lieu à la salle des fêtes à Hardinvast afin d'évoquer « Les dangers d'internet » avec la gendarmerie.
- Signalisation : Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier du directeur de l'entreprise Delacour regrettant le manque de signalisation pour son enseigne.

Fin de la séance : 23h30